

Conseil d'administration n°3 du 19 janvier 2024

Collège Tristan Derème – Oloron-Sainte-Marie

Ouverture du CA à 13h20.

17 présents et votants : cf. feuille d'émargement.

1 – Voyage à Bordeaux des 31/01/2024 et 01.02.2024

Documents projetés en annexe de ce PV.

Parole est donnée à Monsieur Bugueret : Cordées de la réussite Sciences Politiques (Bordeaux) + Métiers du Droit (Ecole de la Magistrature) → école de la magistrature (visite préalable au collège le 13 décembre dernier). Avec les collèges de Bedous, Arette, des Cordeliers.

Programme riche dont les objectifs sont : appétences pour les métiers du droit, et favoriser l'ambition et la mobilité.

Temps fort du séjour : audience au tribunal, en sus de la visite au Tribunal de Pau le 16.01.2024

Départ le mercredi 31/01 vers 14h et retour le 01/02 ; Les 4 collèges partent en même temps.

Groupe de 17 élèves et 2 accompagnateurs (Mme Nigon et M. Bugueret).

Budget : réception d'une subvention de 2000 euros du Rectorat. La subvention attribuée couvre entièrement ce voyage avec une partie prise en charge par l'établissement : le coût des accompagnateurs.

L'organisation et le budget sont soumis au vote : accord à l'unanimité

2- Questions diverses

1. Les représentants des enseignants ont fait parvenir des questions relatives aux DGH, à la structure de l'établissement, aux effectifs par niveau et aux groupes de niveaux prévus à la rentrée prochaine.
 - **DGH lycée 666.5H** (600.5 HP et 66 HSA): dotation lycée affichée le 18. 01. 2024
 - **DGH collège sous-réserve** reçue le 15.01. 2024 : 368 HP et 23.25 HSA
 - **DGH SEGPA 123.5H** (comme l'année dernière)

- dotation collège reçue mais sous réserve liée à la réforme « choc des savoirs » et des groupes de niveaux en français et en mathématiques sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.

- réponse de DGH définitive attendue cette après-midi 19. 01. 2024.

- demande de dotation complémentaire effectuée par M. Granier le 17. 01. 2024

- Sur les 4 classe de 5^{ème} actuellement présentes, les prévisions d'effectifs de la DSDEN amènent à la suppression d'une division sur la montée donc 3 divisions en 4^{ème}.

De plus, nous avons actuellement 4 classes de 3^{ème} or il ne monte que 3 classes de 6^{ème} ce qui fait diminuer le nombre de divisions total du collège. Aussi à la rentrée prochaine il est prévu 12 divisions à la place des 14 actuelles (or SEGPA)

- prévision des effectifs arrêtés par l'inspection académique : 6^{ème} = 81 (27 par classe) / 5^{ème} = 80 (27 par classe) / 4^{ème} = 89 (29,6 par classe) / 3^{ème} = 85 élèves (28,3 par classe).

- Les sections sportives ne sont pas dérogatoires : l'inspection académique n'accordera que celles qui n'impacteront pas la structure.

- Monsieur Granier avait déjà préalablement écrit pour demander la réouverture de la classe de 4^{ème}.

- la rentrée prochaine va impacter les équipes même si Monsieur Granier a demandé des moyens supplémentaires dans le cadre de la réforme du « choc des savoirs » : suppression de postes possible.

- question sur la révision de la carte scolaire. Celle-ci n'impactera que peu les effectifs du collège Tristan Derème. L'école de Préchacq sera maintenant rattachée à notre collège. Pour la rentrée prochaine cela pourrait « apporter » 6 élèves de plus.

- les élèves de SEGPA seront-ils pris en compte pour la constitution des groupes de niveaux? Monsieur Granier rappelle qu'il n'y a pas de textes officiels mais apporte une réponse personnelle : il ne pense pas que les élèves de SEGPA rentrent dans ce dispositif des groupes de niveaux.

- Les élèves en ULIS ne sont plus comptés dans les effectifs et il faut tout de même les intégrer. Sur les effectifs donnés préalablement par Monsieur Granier, les élèves ULIS sont inclus.

2. Questions des parents d'élèves sur l'organisation d'un oral blanc

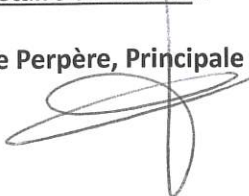
Pourquoi pas de journée banalisée et donc pas d'oral blanc pour les 3[°]?

Monsieur Granier rappelle qu'il a été demandé par le DASEN de ne pas banaliser des heures de cours car cela revient à supprimer un très grand nombre d'heures de cours. Il va cependant reprendre l'attache des autorités académiques pour voir ce qu'il est possible ou pas de faire.

Fin du conseil d'administration à 13h55.

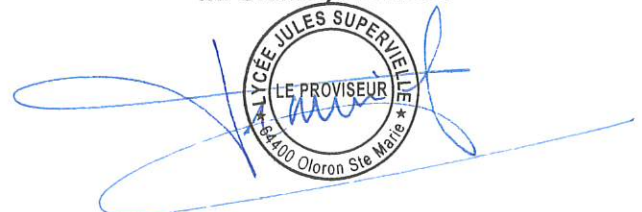
Secrétaire de séance :

Mme Perpère, Principale adjointe



Président du CA :

M. Granier, Proviseur



The stamp is circular and contains the following text: "LYCÉE JULES SUPERVIELLE", "LE PROVISEUR", and "33440 Oloron Ste Marie".